



**Est
Ensemble**
Grand Paris

DÉCHETS VÉGÉTAUX

**QUELLES SOLUTIONS
POUR LEUR OFFRIR
UNE SECONDE VIE ?**



Vous souhaitez composter ces déchets et vous inscrire dans une démarche citoyenne et écologique

Composteurs individuels

Est Ensemble met gratuitement à votre disposition des composteurs individuels et vous propose des formations à leur utilisation.

Composteurs de quartier

Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 30 sites de compostage de quartier du territoire.

Pour mettre en place un composteur
ou en savoir plus :

 [geodechets.fr](https://www.geodechets.fr)

 Infos déchets au 0 805 055 055

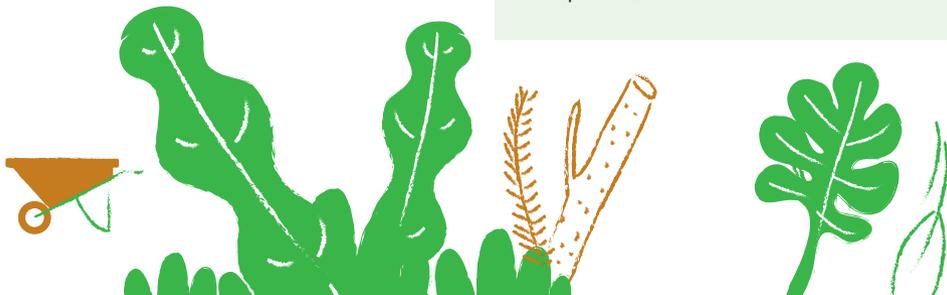
Composteurs collectifs

Il existe 150 copropriétés équipées à Est Ensemble. Si vous voulez composter avec vos voisins, Est Ensemble vous accompagnera dans cette démarche entièrement gratuite.

Le compost, késako ?

Le compostage est la dégradation naturelle de la matière organique. C'est un moyen écologique de réduire ou transformer ses déchets, mais également économique puisqu'il permet de produire soi-même son propre engrais naturel.

Bon à savoir : vos déchets de cuisine (épluchures, reste de légumes et de fruits, coquilles d'œufs,...) peuvent aussi être compostés.





Vous souhaitez déposer ces déchets dans l'une des déchèteries du territoire

Déchèterie de Bondy

85 avenue du 14 juillet

Du lundi au samedi : de 9h à 19h

Le dimanche : de 9h30 à 12h30

(horaires inchangés lors des jours fériés,
fermée le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai)

Le saviez-vous ?

Les déchets végétaux déposés
en déchèteries sont valorisés. Ils
servent notamment à produire
du **broyat pour le compost**.

Déchèterie de Montreuil

127 rue Pierre de Montreuil

Du lundi au vendredi : de 12h30 à 19h

Le samedi : de 10h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 9h à 13h
(fermée le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai)

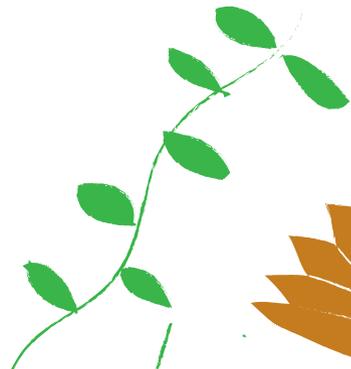
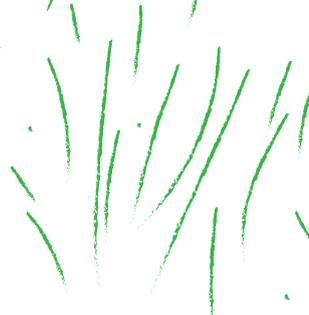
Déchèteries mobiles

À Bagnolet, Le Pré Saint-Gervais,
Montreuil, Noisy-le-Sec et Pantin.

Plus de renseignements :

 geodechets.fr

 **Infos déchets au 0 805 055 055**





Vous habitez dans un logement individuel et disposez d'une collecte en porte à porte

Vous pouvez déposer :

- Tontes
- Tailles de haies et d'arbustes
- Résidus d'élagage
- Feuilles mortes
- Déchets floraux

Conseils pratiques

- Les branchages ne doivent pas excéder 1,5 m de haut et 5 cm de diamètre.
- Les déchets sont à présenter en sacs biodégradables ou en fagots (les sacs plastiques ne sont pas acceptés).
- La distribution de sacs est gratuite sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
- **Les sacs sont à déposer la veille au soir de la collecte.**



Informations utiles

Vous pouvez faire enlever vos déchets devant chez vous lors de collectes dédiées **du 15 mars au 31 décembre.**

- Vérifiez si votre habitation fait l'objet d'une collecte en porte à porte.
- Renseignez-vous sur le jour et l'heure de collecte à votre adresse.
- Trouvez le point de retrait des sacs biodégradables le plus proche de chez vous.

Pour tout savoir :

 [geodechets.fr](https://www.geodechets.fr)

 **Infos déchets au 0 805 055 055**



**Est
Ensemble**
Grand Paris

Info déchets
0805 055 055

N°gratuit depuis un poste fixe ou mobile

geodechets.fr
L'info déchets sur mesure